

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00234 Numéro SIREN : 337 784 342 Nom ou dénomination : HESDIN DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000155

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/000155**
n° de gestion : **1990B00234**
n° SIREN : **337 784 342 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 10/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

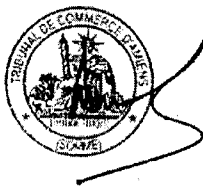
HESDIN DISTRIBUTION - Société par actions simplifiée
40 rue Gambetta 80800 Corbie -FRANCE-

date de clôture : 28/02/2019

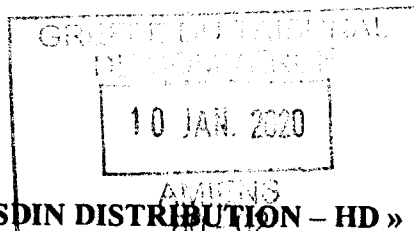
Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



415746



« HESDIN DISTRIBUTION – HD »
Société par actions simplifiée au capital de 782.316 €
Siège social : CORBIE 80800, 40 Rue Gambetta
RCS AMIENS B 337 784 342
SIRET 337 784 342 00244

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 AOUT 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept août, à huit heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale au siège social de la SA CAMPHES à BEAURAINVILLE (62990) – Zone Industrielle, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Jean-Claude SCHUELL préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Madame Colette SCHUELL est désignée comme secrétaire.

Monsieur le Président déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et adopter les résolutions proposées dans les conditions fixées par les statuts.

Il constate que la société « EXPERIAL CONSEIL », commissaire aux comptes, dûment convoquée, est absente et excusée.

Le Président met à la disposition des associés :

- Le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés
- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes sous la forme recommandée avec demande d'avis de réception,
- le rapport général de la Société « EXPERIAL CONSEIL », commissaire aux comptes et son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- les comptes annuels arrêtés au 28 février 2019.

Monsieur le Président indique que les documents devant être mis à la disposition des associés l'ont été dans les délais légaux et que les rapports du commissaire aux comptes ont été mis à la disposition des associés au siège social

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion présenté par le Président sur l'exercice clos le 28 février 2019 et rapport général du commissaire aux comptes sur la mission,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice écoulé, affectation des résultats,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Lecture est ensuite donnée du rapport du Président, puis des rapports de la Société

« EXPERIAL CONSEIL », commissaire aux comptes.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES RAPPORTS

Après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 28 février 2019, et le rapport général du Commissaire aux comptes relatif au même exercice, la collectivité des associés approuve ces rapports, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort desdits rapports et des comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES - AFFECTATION DES RESULTATS

La collectivité des associés, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 28 février 2019, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé une perte nette comptable de 85 402.82 € qu'elle décide d'affecter aux autres réserves.

Elle précise les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices :

- | | |
|---|---|
| - 28/02/2018 : | NEANT |
| - 28/02/2017 : | NEANT |
| - 29/02/2016 : | NEANT |
| - AGO réunie exception. le 04/01/2016 : | 500.000 € éligible à l'abattement de 40 % |

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – CONVENTIONS

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 225-86 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, soumise à un droit de vote auquel les actionnaires intéressés n'ont pas participé, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le secrétaire.

Le Président de séance
Jean-Claude SCHUELL

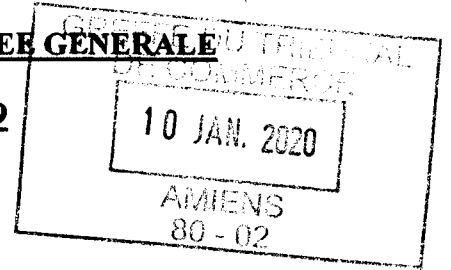
La Secrétaire
Colette SCHUELL

« HESDIN DISTRIBUTION – HD »
Société par actions simplifiée au capital de 782.316 €
Siège social : CORBIE 80800, 40 Rue Gambetta
RCS AMIENS B 337 784 342
SIRET 337 784 342 00244



TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 AOÛT 2019



PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES RAPPORTS

Après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 28 février 2019, et le rapport général du Commissaire aux comptes relatif au même exercice, la collectivité des associés approuve ces rapports, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort desdits rapports et des comptes.

DEUXIEME RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES - AFFECTATION DES RESULTATS

La collectivité des associés, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 28 février 2019, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé une perte nette comptable de 85 402.82 € qu'elle décide d'affecter aux autres réserves.

Elle précise les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices :

- | | |
|---|---|
| - 28/02/2018 : | NEANT |
| - 28/02/2017 : | NEANT |
| - 29/02/2016 : | NEANT |
| - AGO réunie exception. le 04/01/2016 : | 500.000 € éligible à l'abattement de 40 % |

TROISIEME RESOLUTION – CONVENTIONS

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 225-86 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION – POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

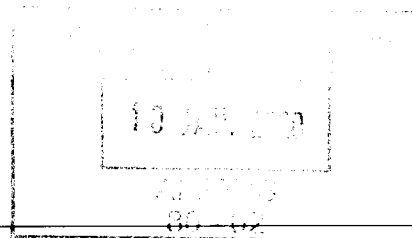
NATURE DES INDICATIONS	28.02.2015	29.02.2016	28.02.2017	28.02.2018	28.02.2019
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a. Capital social	782.316	782.316	782.316	783.316	783.316
b. Nombre des actions ordinaires existantes	43.462	43.462	43.462	43.462	43.462
c. Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
d. Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	5.644.192	5.916.190	6.132.682	6.429.313	6.871.513
b. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	176.886	237.784	235.363	168.084	40.998
c. Impôt sur les bénéfices	12.477	32.887	27.887	1.985	-20.615
d. Participation des salariés due au titre de l'exercice					
e. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	65.281	108.366	102.612	51.163	-85.403
f. Résultat distribué (*)	-	-	-	-	-
3. RESULTAT PAR ACTION					
a. Résultat après impôts et participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	3,78	4,71	4,77	3,82	0,46
b. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,50	2,49	2,36	1,18	-1,96
c. Dividende distribué à chaque action (*)	-	-	-	-	-
4. PERSONNEL					
a. Effectif moyen de salariés pendant l'exercice	46	37	39	40	40
b. Montant de la masse salariale de l'exercice	691.832	723.319	756.203	867.846	878.173
c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	140.257	116.249	143.979	148.533	139.375

(*) Pour l'exercice dont les comptes sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale, indiquer le montant des dividendes dont la distribution est proposée.





EXPERIAL
C O N S E I L



« HESDIN DISTRIBUTION – H.D. »
S.A.S. au capital de 782 316 €

40 rue Gambetta
80800 CORBIE

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2019

« HESDIN DISTRIBUTION »

SAS au capital de 782 316 €

40 rue Gambetta

80800 CORBIE

337 784 342 RCS AMIENS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28/02/2019

Aux Associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de la SAS HESDIN DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 28/02/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS HESDIN DISTRIBUTION à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mars 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société, tels que définis en annexe, nous avons été conduit plus particulièrement à vérifier, par la mise en œuvre de diligences destinées à s'assurer de l'exhaustivité du chiffre d'affaires comptabilisé, le caractère approprié des principes, règles et méthodes comptables retenues. L'annexe des comptes annuels précise les modalités d'évaluation des stocks de matières et marchandises, nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la société et avons vérifié par sondage sa correcte application. Nous nous sommes assurés de la valeur des dettes fournisseurs, par le contrôle de l'apurement et de leur correcte évaluation.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Les informations prévues aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Information résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société HESDIN DISTRIBUTION à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :

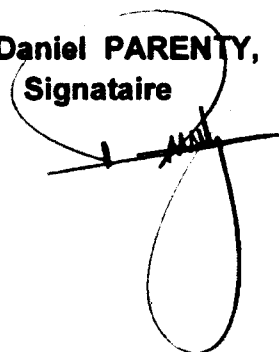
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

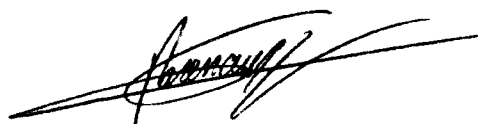
Fait à Saint Martin Boulogne,
Le 19 Juillet 2019

EXPERIAL CONSEIL
Société de Commissaires aux comptes
Inscrite sur la liste nationale des
Commissaires aux comptes,
Rattachée à la CRCC de DOUAI

Daniel PARENTY,
Signataire

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' and 'P' with a horizontal line through the middle.

Paul GARENAUX,
Cosignataire

A handwritten signature in black ink, featuring a cursive 'P' and 'G' with a horizontal line through the middle.

① **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS HESDIN DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *	
Adresse de l'entreprise : 49 rue Gambetta 80800 CORBIE		Durée de l'exercice précédent *	
Numéro SIRET * 3 3 7 7 8 4 3 4 2 0 0 2 4 4		Néant ☐	
		Exercice N, c.a.e. 28022019	
		N-1 28022018	
		Net 3	
		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE *			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	AC
Frais de développement *		CX	CQ
Concessions, brevets et droits similaires		AF	AC
Fonds commercial (1)		AH	AI
Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains		AN	AO
Constructions		AP	AQ
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS
Autres immobilisations corporelles		AT	AU
Immobilisations en cours		AV	AW
Avances et acomptes		AX	AY
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT
Autres participations		CU	CV
Créances rattachées à des participations		BB	BC
Autres titres immobilisés		BD	BE
Prêts		BF	BG
Autres immobilisations financières *		BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT			
STOCKS *			
Matières premières, approvisionnements		BL	BM
En cours de production de biens		BN	BO
En cours de production de services		BP	BQ
Produits intermédiaires et finis		BR	BS
Marchandises		BT	BU
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW
CREANCES			
Clients et comptes rattachés (3) *		BX	BY
Autres créances (3)		BZ	CA
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC
DIVERS			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE
Disponibilités		CF	CG
Comptes de régularisation			
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif * (VI)		CN	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA
Reverso : (1) Dont droit au bail			CP
Clause de réserve de propriété *			
Immobilisations :			
Stocks :			
Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS HESDIN DISTRIBUTION			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 782 316.....)	DA	782 316	782 316
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	78 232	78 232
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	991 107	939 944
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(85 403)	51 163
	Subventions d'investissement	DJ	18 115	
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	1 784 367
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	434 995	323 947
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV		4 334
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 165 024	2 484 290
	Dettes fiscales et sociales	DY	499 906	480 694
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	51 358	12 657
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 151 283	3 305 922
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	4 935 650	5 157 576
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 821 564	3 087 899
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	11 262	15 407	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS HESDIN DISTRIBUTION							Néant ☐		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	6 839 541	FB		FC	6 839 541	6 356 475	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	31 972	FH		FI	31 972	72 837	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 871 513	FK		FL	6 871 513	6 429 313	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	29 491	36 520	
	Autres produits (1) (11)					FQ	251	44	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 901 256	6 465 877
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	4 019 127	4 234 158	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	65 413	(603 839)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 541 540	1 475 543	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	142 096	123 779	
	Salaires et traitements *					FY	878 173	867 848	
	Charges sociales (10)					FZ	139 375	148 533	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	147 016	117 506
							GB		
							GC		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	28 913	15 537
	Autres charges (12)						GF	6 961 654	6 379 065
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	(60 398)	86 812	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)									
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 360	10 592	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	7 360	10 592	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 360)	(10 592)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(67 758)	76 220	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise SAS HESDIN DISTRIBUTION			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	8 470	3 429
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 737	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		4 190
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	10 207	7 619
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	41 964	29 071
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	6 504	1 620
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	48 468	30 690
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(38 260)	(23 072)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(20 615)	1 985
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	6 911 463	6 473 496
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	6 996 866	6 422 332
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	(85 403)	51 163
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
			IG		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	3 987	4 334
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges	A1	29 491	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	28 171	15 303
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	48 468	10 207		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 4 935 650 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 6 911 463 euros et un total charges de 6 996 866 euros, dégageant ainsi un résultat de -85 403 euros.

L'exercice considéré débute le 01/03/2018 et finit le 28/02/2019.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

C.I.C.E.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 43.265€ (dont 7.887 € constaté en produits à recevoir au 28/02/2018).

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

I.F.C.

Un contrat a été souscrit auprès du CREDIT AGRICOLE le 28/02/2018, la valeur du fonds à la date de clôture était de 5.910 €. Il n'a pas été constaté de versement sur l'exercice clos le 28/02/2019.

Fonds Commercial

	28/02/2019	Observations
Achetés avec protection juridique	78 196	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	106 714	
TOTAL	184 910	

Les fonds de commerces ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur, Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage des fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 28/02/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	184 910					184 910
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	184 910					184 910
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	11 906				2 961	8 945
	Instal., agencement, aménagement divers	1 630 244		165 431		108 996	1 686 679
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	82 276		2 758			85 033
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	34 143			34 143		
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 758 569		168 189	34 143	111 957	1 780 657
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	38 335				488	37 846
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	38 335				488	37 846
TOTAL		1 981 814		168 189	34 143	112 446	2 003 414

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 28/02/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	9 973	800	2 961	7 812
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 060 712	141 609	108 996	1 093 324
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	53 825	11 111		64 936
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 124 509	153 520	111 957	1 166 072
TOTAL		1 124 509	153 520	111 957	1 166 072

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		28/02/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	37 846	1 414	36 432
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	233 676	233 676	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	71 767	71 767	
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 354	26 354	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	6 328	6 328	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	70 480	70 480	
	Charges constatées d'avances	24 864	24 864	
TOTAL DES CREANCES		471 315	434 883	36 432
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		28/02/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	11 262	11 262		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	423 733	94 014	313 835	15 884
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 165 024	2 165 024		
	Personnel et comptes rattachés	73 579	73 579		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 686	41 686		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	33 039	33 039		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	85 715	85 715		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	265 887	265 887		
	Autres dettes	51 358	51 358		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		3 151 283	2 821 564	313 835	15 884
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		204 946			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		89 754			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

	28/02/2019	28/02/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	11 653	41 153	(29 500)	-71,68
Autres créances	76 808	119 497	(42 689)	-35,72
TOTAL	88 461	160 650	(72 190)	-44,94

Produits à recevoir (détail)**au 28/02/2019**

Libellé	Montant
PAR PLAFONNEMENT CET	3 424
PAR RBT TASCOM PAYEE A TORD	2 904
PAR SUBVENTION EQUIPT	19 852
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	11 653
FOURNISSEURS AVOIRS NON PARVENUS	50 628
Totalisation	88 461

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

	28/02/2019	28/02/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers		4 334	(4 334)	100,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 061	131 315	(48 253)	-36,75
Dettes fiscales et sociales	173 974	141 240	32 734	23,18
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	39 501		39 501	
TOTAL	296 536	276 889	19 648	7,10

Charges à payer (détail)**au 28/02/2019**

Libellé	Montant
FRS FNP ACHATS DE MARCHANDISES	5 269
FRS FNP HONORAIRES	13 944
FRS FNP ELECTRICITE & GAZ	11 316
FRS FNP PUBLICITE	348
FRS FNP FRAIS INVENTAIRE	7 471
FRS FNP DROITS D AUTEURS	18 705
FRS FNP CHARGES LOCATIVES	21 960
FRS FNP INTERETS SUR DETTES FOURNISSEURS	4 048
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	39 501
DETTES PROVISIONNEES SUR C.P.	71 100
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	1 144
CAP CHARGES SOC.C.P.	16 350
ETAT CAP TAXE APPRENTISSAGE	966
ETAT CAP TAXES CFE & CVAE	12 350
ETAT CAP TAXE APC DNA	224
ETAT CAP TAXE FORMATION CONTINUE	1 420
ETAT CAP TAXE SUR PUBLICITE	2 672
ETAT CAP TAXE TASCOM	63 173
ETAT CAP TAXE AIDE AU LOGEMENT	4 575
Totalisation	296 536

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

	28/02/2019	28/02/2018	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	24 864	23 013	1 851	8,04
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	24 864	23 013	1 851	8,04

Charges constatées d'avance (détail)

au 28/02/2019

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA LOYERS			15 816		
CCA MAINTENANCE			2 430		
CCA MEDECINE DU TRAVAIL			1 280		
CCA PUBLICITE			250		
CCA TELESURVEILLANCE			1 855		
CCA DROITS D'AUTEURS			3 233		
Totalisation			24 864		

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

		28/02/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		43 462,00	18,0000	782 316,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		43 462,00	18,0000	782 316,00

Engagements financiers

	28/02/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cauton solidaire de CAMPHES/empt 303K€ au CAG (déblocage partiel) dû à la cloture			220 931
Cauton solidaire de CAMPHES/empt 60k€ au CDN dû à la cloture			49 141
			270 072
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Nantissement fds de commerce MARCONNELLE/empt CIC 145 k€ dû à la cloture		44 795	
Nantissement fds de commerce FLIXECOURT /empt CIC 55k€ dû à la cloture		46 059	
Nantissement fds de commerce DOULLENS/empt CIC 75k€ dû à la cloture		62 808	
		153 662	
Total des engagements financiers (1)		153 662	270 072
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			